

Vers Une Societe Arabe de l'Information
Plate-Forme d'action

**Vers une Société Arabe de l'Information
Plate-forme du Plan d'Action Commun**

**La Conférence Arabe de Haut Niveau
Préparant au Sommet Mondial de la Société d'Information**

**Ce document a été approuvé par Le Conseil de Ministres Arabe de TIC
Durant la 7^{ème} Session Ordinaire
Le Caire, 18 Juin 2003**

Table des matières

Plate-forme du plan d'action commun

Rôles des différents secteurs dans l'édification de la société d'Information

- Rôle du gouvernement
- Rôle du secteur privé
- Rôle de la société civile et des Organisations non gouvernementales
- Rôle de la communauté internationale et des bailleurs de fonds

Aspects et axes du plan d'action commun

1- Créer une conviction au niveau du rôle de la technologie des Communications et de l'Information dans le development

2- Creation d'un environnement multi segmentaire favorable Et positif

3- Politiques et législations

4- Détermination d'Indices

5- La complémentarité régionale

6- Planifier pour l'intégration et l'établissement d'une infrastructure régionale de l'Information

7- Efficacité totale de l'information et des connaissances

8- Renforcement des capacités : Développement des ressources humaines, de l'enseignement et de la formation

- Les ressources humaines
- L'analphabétisation

9- Sécurité des réseaux et des données

10- La piraterie des logiciels et l'économie

11- Servir les citoyens

- Relier les citoyens à l'information
- Créer un contenu au profit des citoyens

12- Faire adherer le gouvernement à l'époque numerique, tout en servant les citoyens et en réduisant la pauvreté

13- Soutenir la diversité culturelle et le contenu multilingue

14- Conserver le patrimoine de l'information, et l'heritage audiovisuel

15- Echange et commerce dans la société de l'information

16- La recherche et développement

17- La coopération et le financement dans le domaine de la TIC

18- Impliquer les ONG et les OSC en tant qu'outils de changement

Conclusion

Références

Les participants à l'élaboration du document

Plate-forme du plan d'action commun

Le secteur des communications et de la technologie, lorsqu'il est bien utilisé et véhiculé, représente aux yeux de nombreux intellectuels, de décideurs et d'hommes d'affaires une opportunité inestimable pour les pays en voie de développement, afin de réaliser le développement et édifier l'un des secteurs économiques les plus importants de l'avenir. L'influence de ce secteur ne se restreint pas seulement au développement et au changement radical de tous les autres secteurs économiques ; il offre aussi de vraies opportunités pour réaliser de grands bonds économiques, s'il est bien utilisé grâce à une bonne planification et une bonne organisation.

La société de l'Information :

Il y a un grand optimisme quant aux potentialités de l'Information et des technologies de la Communication (TIC) qui œuvrent pour la promotion du développement socio-économique. Dans cette nouvelle ère de l'Information, l'échange est devenu la troisième variable d'un triangle dont les indices, ensemble avec les variables socio-économiques, sont utilisés afin de mesurer et de superviser les économies. Les trois angles du triangle déterminent le degré d'équilibre du développement de chaque pays et par conséquent, ce qui attire les investissements étrangers. Si les outils de la nouvelle technologie de l'Information et des communications sont utilisés de manière adéquate, ils doivent en principe, influencer chaque aspect des sociétés et des cultures, autrement dit la vie au foyer, les lieux de travail, les écoles, les organisations et les gouvernements qui conduisent à l'apparition de ce que nous appelons la « **Société de l'Information** ».

La « **Société de l'Information** » est l'environnement socio-économique qui applique les meilleures pratiques de la nouvelle TIC, y compris de l'Internet. Dans une société où l'information est disponible et disséminée équitablement, les gens vont profiter dans les divers aspects de leur vie privée et professionnelle.

Les exemples d'utilisation de la TIC sont nombreux et touchent plusieurs domaines; qu'il s'agisse de l'éducation, de la santé, de l'agriculture, des services sociaux, des banques et des ressources financières, de l'efficience du gouvernement et autres. La société de l'Information perd moins de temps lorsqu'il s'agit de trouver l'information requise; elle est en général plus efficace et plus productive. Les avantages de la TIC touchent aussi les petites tâches quotidiennes: connaître les horaires des trains, un hôpital qui fournit des services spécialisés, ou même l'adresse d'un département du gouvernement responsable d'une activité donnée. L'internet et le courrier électronique, qui sont devenus des notions familières dans presque tous les pays, ajoutent aux possibilités d'échange et à la publication rapide et bon marché des informations.

Le monde tout entier est préoccupé par le problème du décalage numérique d'où la tenue du sommet mondial de la société de l'Information sous les auspices des Nations Unies et de l'Union internationale des communications. Le sommet se tiendra sur deux phases, la première à Genève en Décembre 2003, la deuxième à Tunis en 2005. Le sommet vise à adopter une déclaration de principes et un plan d'action mondial.

Les pays Arabes sont conscients que le moment est venu pour que la société Arabe retrouve la position qui lui revient dans l'époque de la technologie de l'Information,

d'où l'adoption de la stratégie Arabe au sommet d'Aman en 2001.

Ce document établit la « **plate-Forme du plan d'action commun** » sur les objectifs et les stratégies Arabes adoptés au sommet d'Aman et formulés sous forme d'actions soumises à une mise à jour.

Ce document présente les lignes directrices de la politique suivie et décrit les points critiques de l'action pour le développement du secteur de la Société de l'Information dans les pays Arabes, vu son importance critique; notamment à cette époque de changements et d'instabilité. La principale préoccupation est de créer et d'activer l'économie des connaissances focalisées sur l'extension de la connectivité d'Internet à tous les pays Arabes. Afin de parvenir à une croissance, la connectivité a besoin d'être traduite par des activités économiques qui stimulent les services, les applications et le contenu qui créent de nouveaux marchés, réduisent le coût et augmentent éventuellement la productivité à travers l'économie. Il faut noter que si la technologie de l'information et de la communication (TIC) s'adapte en général aux besoins de l'information et aux circonstances; sa capacité à résoudre les questions de développement dépend toujours de son utilisation, de la disponibilité d'un bon contenu et du financement nécessaire aux opérations de développement.

Le rôle de la technologie de l'Information et des communications se résume en deux axes principaux : Premier axe : la TIC constitue un secteur en soi et représente l'une des sources de progrès et d'augmentation du revenu les plus importantes dans la plupart des pays développés et surtout dans les pays économiquement développés. Tout progrès réalisé en TIC conduit à un grand développement dans les autres secteurs économiques.

En ce qui concerne le premier axe où la TIC représente un secteur en soi, l'acquisition des ressources humaines et des potentialités techniques ; ainsi que l'obtention des équipements, la programmation des logiciels et l'installation de réseaux ont fait de la TIC un marché hautement important dans presque tous les pays, et de manière plus critique dans les pays dont le développement est directement lié à la capacité à communiquer, comme c'est le cas pour les pays Arabes. Ce marché a été nourri par la croissance de l'Internet et du World Wide Web (www.); ainsi que par les applications sur le Web et dont la portée va des solutions du gouvernement électronique au commerce électronique. Horizontalement, la TIC est considérée comme une exigence à tous les secteurs car elle fournit les moyens de soutenir les activités qui bénéficient des informations instantanées et fiables. Elle comprend aussi l'amélioration des conditions des groupes défavorisés et les efforts déployés afin de réduire la pauvreté. Par exemple, dans le domaine du service social, la TIC a fait des services médicaux un domaine plus global et plus abordable grâce à la télé médecine, et l'éducation plus efficace grâce à l'enseignement à distance.

Un système d'information fiable est également essentiel pour la gestion et le bon fonctionnement des deux secteurs privé et public. Ceci comprend des domaines tels que l'information interne au gouvernement, les services des citoyens, le commerce, les banques; ainsi que les relations internationales.

Il faut mettre l'accent sur les questions de sécurité qui sont pour le réseau de l'information des ingrédients essentiels pour le succès de la société de l'Information. Il faudrait à cet effet, souligner l'importance d'un contenu Arabe afin que toutes les couches de la société puissent en tirer profit. D'où l'importance d'établir une industrie

propre au contenu et d'arabiser les différents niveaux dont se composent la TIC ; en plus de l'utilisation de nom de domaines en Arabe.

Au cours des quelques années passées, plusieurs pays ont tiré profit des opportunités présentées par la TIC dans le cadre de leur politique; esquissant les lignes directrices et se lançant dans la formulation de plans d'action régionaux et nationaux de la TIC et ce en partant de leurs objectifs de développement global. Un processus de régulation point par point, comprenant une stratégie coordonnée et sur plusieurs fronts, est essentiel en vue de réaliser le développement du secteur.

A cet effet, l'éducation, les opportunités d'investissement, la disponibilité d'une infrastructure et le transfert de la technologie vers les pays en développement jouent un rôle majeur. Il faudrait toutefois fournir les techniques de haute pointe et les logiciels aux pays en développement ; tout en les amenant à participer dans les programmes de recherche et de développement internationaux dans le domaine des techniques de l'information. Les pays Arabes ont l'intention d'utiliser la TIC comme un élément clé dans le développement socio-économique. Cette politique vise à édifier d'ici 2008, une région qui jouisse totalement des services de la TIC.

Si les dirigeants du monde et les décideurs veulent appliquer cette société avec efficacité et équité sur le développement économique et social ; ils doivent faire preuve d'intégrité en pensant à leurs peuples et aux opportunités à leur offrir. C'est pourquoi ils doivent participer aux informations et aux expériences, à la prise d'une position collective ferme sur la répartition équitable des intérêts dans le monde et sur l'élaboration d'une vision commune pour l'édification d'une société de l'Information. Il faudrait en même temps respecter la diversité de l'identité culturelle et présenter des opportunités équitables pour tous en conformité avec ce que stipule la déclaration du millénaire ; à savoir l'engagement des pays développés à présenter 0.7% de leur PNB pour le développement des pays en voie de développement. Dans ce cadre, le sommet mondial de la société de l'Information apparaît comme l'occasion pour les dirigeants du monde et les principales parties prenantes de se réunir dans cette assemblée de haut niveau pour s'accorder sur une « **vision commune, une meilleure compréhension de la société de l'Information, l'adoption d'une déclaration de principes et d'un plan d'action** ».

Rôle des différents secteurs dans l'édification de la société de l'Information

Chaque secteur a un rôle spécifique à jouer dans la société de l'Information et des responsabilités à assumer pour servir les citoyens. Les paragraphes suivants décrivent les principaux rôles joués par le gouvernement, le secteur privé, la société civile, les bailleurs de fonds et la communauté internationale qui œuvrent afin que la société de l'Information devienne réalité.

Le rôle du gouvernement

Les gouvernements des pays Arabes ont, à travers leur mécanisme d'élaboration des politiques une responsabilité primordiale en ce qui concerne le développement de la société de l'information régionale et pour ce qui est de la réduction décalage numérique. Ces fossés vont entre autres de l'éducation au revenu, des sexes au déséquilibre urbain/rural etc. Les gouvernements des pays Arabes se sont engagés à élaborer des politiques et envisager des législations en rapport avec l'information, la

communication et les technologies, tout en reconnaissant qu'ils ont la capacité à lancer la croissance, à créer nombreuses chances d'emploi et d'attirer les investissements sur les deux plans local et étranger. En échange, l'investissement et de meilleures activités économiques exigent une meilleure infrastructure et des capacités humaines. Les gouvernements des Etats Arabes comprennent ces rapports et vont mener la région vers un développement durable en utilisant des moyens modernes comme la TIC, Internet; ainsi que les autres composantes et les applications de la société de l'Information.

Le rôle du secteur privé

Le secteur privé a un rôle très actif à long terme dans la société de l'Information. Les compagnies privées sont capables de promouvoir les différentes activités et d'aller au-delà du gouvernement et des bailleurs de fonds. C'est pourquoi il faut appuyer les partenariats entre les secteurs public et privé afin de réaliser le plus grand revenu en recourant à l'actuelle infrastructure et celle en cours d'établissement, aux nouveaux investissements et à la bonne gestion concurrentielle. Afin de renforcer le secteur privé, les gouvernements des pays Arabes, chacun selon sa propre vision, vont prendre l'initiative de libéraliser les secteurs reliés à l'information et vont s'engager à l'application de ces initiatives ; surtout que le processus de libéralisation du secteur des communications sans fil a réalisé de gros profits.

Le rôle de la société civile et des organisations non gouvernementales

Les organisations non gouvernementales et les organisations de la société civile doivent être considérées comme axe pivot à la formation de la société de l'Information surtout qu'elles vont agir comme agents de changement. Etant les plus proches de la société. Les ONG peuvent substantiellement accroître l'impact des demandes de changements requis.

Le rôle de la communauté internationale et des bailleurs de fonds

Le développement bilatéral communautaire a beaucoup influencé le développement de la société de l'Information; et ceci grâce à une aide financière et technique taillée sur mesure à cet effet. La communauté multilatérale, notamment les agences des Nations Unies et la Banque Mondiale, ont également contribué de manière substantielle à l'application de nouvelles technologies et la conclusion de partenariats innovateurs. Pourtant, la plupart des bailleurs de fonds se tournent actuellement vers l'application de stratégies de développement global plutôt que vers les projets uniques. Les principales transformations ont cependant eu lieu seulement, dans le domaine de la durabilité et de l'implication de la société. Les gouvernements des pays Arabes ont longtemps revendiqué que le plus grand pourcentage de l'aide soit alloué au développement local et par des entreprises nationales et non par des compagnies étrangères. Cette stratégie accroît les chances de travail, crée des demandes pour les services, ainsi que pour leur fourniture, et en général dirige l'aide au développement vers une approche plus orientée vers les affaires, désigné pour assurer une durabilité financière au-delà des interférences des bailleurs de fonds.

Il existe un autre rôle pour les bailleurs de fonds ; c'est de garantir que les objectifs de développement du millénaire (ODM) seront réalisés à temps. Comme la TIC est un facteur critique pour leur application dans le cadre de la société de l'Information, il est important que l'impact des bailleurs de fonds et les initiatives d'aides soit supervisés de près et que les meilleures pratiques soient véhiculées.

Aspects et Axes du Plan de Travail Commun

La création d'une société de l'Information représente un défi à tous les gouvernements des pays Arabes. Ces pays doivent œuvrer conjointement, le plus rapidement possible pour qu'ils puissent emboîter le pas à l'évolution de l'Homme et participer efficacement à l'édification d'une société internationale de l'Information.

Afin de réaliser cet objectif, les pays Arabes doivent travailler sur un groupe d'axes simultanés leur garantissant la réussite de leur démarche. Ci-dessous un exposé de ces axes et des actions requises pour chacun d'entre eux.

1- Créer une conviction au niveau du rôle de la technologie des communications et de l'Information dans le développement.

La région Arabe est une zone dynamique qui comprend des pays dont le niveau de développement varie. La densité moyenne en téléphonie (7.6%) est basse, le taux d'ordinateurs personnels et d'accès sur Internet est faible, et il s'agit de l'une des rares zones du monde qui dispose de potentialités de croissance très importante.

Bien que les gouvernements de la région soient confrontés à de nombreux problèmes politiques et économiques ; ils sont déterminés à aider leurs sociétés à entrer dans cette ère mondiale. Plusieurs gouvernements ont adopté de nouveaux modèles d'innovation pour mieux exploiter la révolution de la TIC et d'employer à bien la société de l'Information. Ces Etats sont soumis aux pressions de l'acquisition de leur indépendance, du développement technologique et de la mondialisation, en plus de l'actuel manque d'investissement étranger du à la récession mondiale, l'instabilité dans la région et aux crises de l'industrie des télécommunications. C'est pourquoi l'industrie a grandement besoin d'établir un modèle de partenariat et de coopération pertinent et solide. Ce modèle est primordial pour équilibrer les besoins des différents actionnaires: les gouvernements, l'industrie et la société. Il faudrait également avoir une approche intégrée vis-à-vis de la société et faire de sorte que le développement industriel mette en avant les valeurs ajoutées sur le plan local et se focalise sur les ressources locales pour qu'ils deviennent un grand contributeur dans cette nouvelle ère.

La région dispose de grandes potentialités en termes de capitaux, de ressources humaines, du savoir-faire et de l'expertise; ce qui exige une utilisation croisée dans un contexte intégré afin de combler les lacunes de chaque pays. Plusieurs questions communes sont de vrais obstacles à la croissance; il s'agit du coût élevé de la large étendue de l'Internet, le manque d'un contenu local adéquat, les menaces à la sécurité nationale et à la fragmentation du marché. Toutes ces questions, en plus de l'harmonisation des lois pour faciliter l'intégration régionale sont essentielles et exigent le déploiement d'efforts collectifs et une coopération à tous les niveaux entre les gouvernements, les industriels, les hommes d'affaires et les organisations non gouvernementales de la région.

Actions

Reconnaître que la société de l'Information est une étape critique pour aboutir au développement socio-économique est un facteur décisif en soi et constitue une transformation vers la modernisation, l'ouverture et la bonne administration. Ce facteur doit être mieux pris en considération par les pays Arabes car une plus grande information et une meilleure communication ont la capacité d'accroître la paix et la stabilité, et de rapprocher la région de la communauté internationale. C'est donc en approuvant ce document que les gouvernements des pays Arabes vont s'engager à adopter des politiques, des technologies et d'autres mesures nécessaires pour faire de la société de l'Information une réalité. Comme la TIC a une importance à la fois verticale et horizontale - en tant que secteur en soi et en tant qu'importantes composantes dans d'autres secteurs - le premier pas à faire serait de déclarer publiquement la création d'une société de l'Information et des outils de la TIC nécessaires pour en faire une priorité régionale.

2- Création d'un environnement multi- segmentaire favorable et positif

Il a été prouvé au cours des dernières années que pour créer la société de l'Information il faudrait que tous les éléments de la société œuvrent ensemble. En plus du gouvernement, vient le secteur privé qui est hautement important, les organisations et les associations de la société civile et les organisations non gouvernementales. Chacun a un rôle distinct et principal. Les partenariats forgés autour de ces quatre segments, ainsi que la reconnaissance réciproque de l'importance de chacun d'entre eux, constitue un pas en avant vers la création de la société de l'Information.

Il est également important d'activer le rôle du « **Forum des Travaux Arabes de la Technologie de l'Information et de Communications** » qui œuvre dans le cadre de la Ligue des Etats Arabes afin de développer le secteur de la technologie de l'Information et des communications.

D'autre part, comme il existe une divergence sur le développement de la société de l'Information dans la région, il est essentiel de conjuguer les efforts afin de soutenir ceux déployés dans les deux secteurs privés et public pour la promotion de la TIC, ceci en mettant en place et en appliquant les politiques appropriées et en accordant des facilités permanentes ou temporaires afin de promouvoir le secteur de la TIC. Á cet effet, il faudrait allouer un budget adéquat à l'éducation, au renforcement des capacités, établir un système de taxation adéquat, des facilités au niveau de l'importation et de l'exportation, des licences et du règlement établis pour encourager le développement du secteur de l'Information. Un avant-projet de toutes ces mesures devrait être élaboré d'ici l'an 2005.

Un environnement favorable va sans doute attirer de plus grands investissements étrangers dans la TIC et dans les autres secteurs qui lui sont reliés. Ceci a effectivement eu lieu dans des endroits épars de la région mais n'a jamais été la conséquence d'efforts régionaux concertés.

Actions

Partant de là, les gouvernements des pays Arabes vont considérer la simplification des procédures pour les investissements régionaux et entre plusieurs pays, comme c'est le cas d'autres unions à travers le monde (UE, ASEAN et autres). Cette mesure pourrait encourager les bailleurs de fonds à considérer les échanges économiques et financiers avec les pays Arabes.

3- Politiques et législations

Bien que tous les secteurs soient impliqués dans le processus de développement, la réussite d'une grande société de l'Information dépend essentiellement de la dimension de la politique et de l'attitude générale du gouvernement à l'égard de l'information. Ceci affecte le développement du secteur privé, des ressources humaines, la capacité à attirer des investissements, etc. C'est pourquoi il est crucial d'établir une plate-forme d'action afin d'encourager les décideurs pour qu'ils développent des stratégies viables et parviennent à un consensus sur l'importance et l'impact des politiques adoptés.

Il s'agit de lancer un appel à un effort régional collectif pour établir la société de l'Information et permettre aux pays Arabes:

1. D'utiliser l'information pour accélérer le développement, améliorer les services sociaux, les soins médicaux et favoriser la stabilité
2. D'Accroître les chances de travail, créer un secteur privé bien solide, réduire la pauvreté, soutenir les groupes défavorisés ; notamment les femmes
3. De renforcer les acquis naturels, les capacités humaines de la région, minimiser les inégalités internes et
4. De tirer profit de l'information en faisant partie intégrante de la société internationale de l'information.

Actions

Afin de réaliser cette vision, les gouvernements ont besoin de développer et d'appliquer les politiques suivantes :

- Créer la société de l'Information en faisant des technologies le centre de développement régional. Ceci est fondamental vu les circonstances qui affectent les pays dans la région et la région elle-même vis-à-vis du reste de la communauté internationale.
- Créer la société de l'Information en créant l'information, la communication et en mettant la technologie à la disposition du public et accessible par lui, quelque soit le sexe, l'âge, la religion, le statut financier, l'emplacement et la race.
- Établir le secteur de l'information et de la communication, favoriser la croissance et la création d'emplois dans cette région en ayant recours à des partenariats publics/privés et innovateurs entre le gouvernement et le secteur privé, mais inclure également des partenariats avec la société civile et les organisations non gouvernementales.

- S'assurer de la bonne assimilation et utilisation de la TIC par les gouvernements à tous les niveaux afin de promouvoir l'efficacité et la transparence et fournir des services d'informations rentables de la TIC aux citoyens. Favoriser l'acquisition électronique régionale et le partage des applications gouvernementales, des technologies et des meilleures pratiques.
- Promouvoir l'éducation de la TIC dans les écoles et les universités, et la formation des compétences en TIC dans les lieux de travail. Encourager l'échange des expertises entre les pays Arabes.
- Engager et maintenir une évaluation globale de la situation de la TIC et établir des points de références en utilisant des indices réels et significatifs. Mise à jour périodique des résultats et leur présentation à la communauté internationale et régionale. S'assurer que les données servant à l'investissement relié à la TIC sont disponibles pour les bailleurs de fonds; et ce afin que les fonds soient alloués selon les priorités et aident au développement du secteur
- S'assurer que les meilleures pratiques sont appliquées et que les expériences de la TIC sont échangées horizontalement à travers les pays Arabes et au sein de la communauté internationale de TIC
- S'assurer que les ordinateurs et l'Internet sont disponibles à des prix bon marché et abordables (modèle d'Internet gratuit, des ordinateurs disponible sur base de crédit remboursé sur la facture de téléphone).
- **Reconnaissant** que le développement de la **société de l'Information** est crucial pour l'avenir de la région et pour son progrès socio-économique, et réalisant que la TIC en est la pré condition fondamentale, les gouvernements des pays Arabes déclarent la TIC secteur prioritaire et va immédiatement entrer en vigueur.
- **S'accordant** sur l'importance du rôle que doit jouer le secteur privé dans le développement de la société de l'information et sur la création d'un environnement propice à l'investissement et aux partenariats entre le secteur privé et le secteur public et ce pour le bénéfice accumulatif de la région et de la société civile, les gouvernements des pays Arabes vont encourager un environnement favorable au développement des activités reliées à la TIC. Cet environnement ne comprend pas seulement des partenariats entre les différents acteurs; il pourrait s'étendre jusqu'à la facilitation de l'importation, la levée des taxes sur la technologie et autres mesures. Le cadre temps de l'entrée en vigueur de ces mesures relèvera du choix de chaque gouvernement national; des efforts seront déployés pour annoncer publiquement l'étendue de ces mesures et l'efficacité des partenariats en rapport avec la TIC d'ici l'an 2005
- **Réalisant** la nécessité d'encourager la création d'un environnement qui permettrait d'ici 2006 le commerce des biens et des services par des moyens électroniques (e-commerce), les gouvernements des pays Arabes vont élaborer les législations et établir les mécanismes nécessaires pour encourager le secteur tout en protégeant le droit des consommateurs et les intérêts des opérateurs.
- **Reconnaissant** l'importance de développer une infrastructure comprenant les zones rurales de leurs territoires nationaux; les gouvernements des pays Arabes vont fournir à 60% des habitants des pays Arabes par le truchement d'un marché compétitif, l'accès universel à l'information et des services de communication d'ici 2008 ; tout en planifiant pour que ce taux atteigne 80%

de la population d'ici 2010.

- **Anticipant** de plus la convergence parmi la téléphonie, la transmission des données et la diffusion par le biais d'une portée élargie de l'Internet, les gouvernements des pays Arabes assureront une planification adéquate de l'infrastructure pour permettre à la région d'embrasser de nouvelles modalités de communication. Le plan comprendra l'étude de l'application d'un pivot régional d'information et de communication
- **Reconnaissant** l'importance de l'édification d'une société de l'information retentissante et la nécessité d'établir une équipe de travail performante capable de comprendre, d'accéder et de tirer profit de l'époque numérique ; les gouvernements des pays Arabes, par le biais d'organes officiels adéquats et d'institutions d'apprentissage, appuient les efforts visant à éradiquer l'analphabétisme, à encourager l'emploi de la langue Arabe et à établir des stages de formation en TIC sur plusieurs niveaux. Ajouté à cela, les gouvernements des pays Arabes vont établir des partenariats avec le secteur privé afin de fournir les services de formation des corporations selon les besoins; et
- **Réalisant** l'importance de l'efficacité des organes gouvernementaux, les gouvernements des pays Arabes vont œuvrer pour augmenter l'utilisation des ordinateurs pour servir les citoyens et pour la numérisation des archives publiques d'ici 2008. Les gouvernements des pays Arabes vont soutenir les efforts visant à renforcer leur efficacité en utilisant la technologie du gouvernement électronique (e-government). En plus, les gouvernements des pays Arabes vont activement développer des systèmes d'information afin de renforcer les services médicaux, de favoriser le travail, la croissance économique dans les zones éloignées d'ici 2008. Les gouvernements des pays Arabes vont accorder une attention particulière aux services ciblant les groupes défavorisés, la femme et les pauvres.

4- Determination d'Indices

La raison derrière les indices est de se focaliser sur les résultats, par exemple l'objectif final de la politique et non la politique elle-même (les mesures d'accessibilité plutôt que le nombre de téléphones). L'objectif des points de repères est le développement de la politique. Les indices utilisés par les organisations internationales ne reflètent pas les objectifs politiques des pays Arabes. Les statistiques vieillissent rapidement et pour retenir des indices significatifs de la politique, des mesures doivent être prises.

Actions

- Les pays Arabes vont nommer une équipe de travail chargée de développer des indices significatifs répondant à leurs attentes.
- Mener une enquête sur la société de l'Information dans les pays Arabes pour déterminer la position des pays à cet effet. Mener de nouveau l'enquête chaque année pour décider si la société de l'information se transforme ou pas en réalité.

5- La Complémentarité Régionale

Considérer la région comme une seule entité offre les potentialités d'une coopération législative, économique et technologique pour parvenir à la complémentarité régionale. Cette complémentarité tant recherchée peut se faire de plusieurs façons : collaborer au niveau d'un travail collectif des experts et des organisations dans la région pour mener des études et décider des priorités, aborder les moyens d'ouvrir des marchés pour aboutir à des partenariats basés sur la complémentarité.

La complémentarité régionale est une condition essentielle pour réduire le coût des services de la TIC. Un tel objectif peut être atteint en : reformulant le mouvement des données/communications ou en trouvant un meilleur statut préférentiel lorsqu'il s'agit d'obtenir le matériel et les équipements des marchés étrangers, ou encore en échangeant l'expertise disponible dans la région au lieu de l'importer de l'étranger.

La complémentarité régionale est la première étape nécessaire pour faire face aux retombées de la mondialisation et de l'ouverture des marchés Arabes sur les compagnies étrangères ; ceci en créant des organes durables capables de faire face à la concurrence. Ces organes et projets qui les accompagnent peuvent être en mesure d'attirer dans la région les experts Arabes qui ont émigré, en plus des investissements Arabes et étrangers en prévision de l'ancrage du marché Arabe commun.

Actions

Les exemples de projets régionaux conduisant à la complémentarité devraient comprendre l'établissement et le développement d'un pivot considéré comme un projet clé pour étendre les services Internet fournis à un prix beaucoup plus réduit. Une telle réduction va certainement mener à une chute des prix des éléments reliés à la fourniture des services Internet tels que le coût de la large étendue est actuellement dix fois supérieur au prix international. Ce projet qui va probablement se traduire par une demande croissante dans la période à venir, correspond à la croissance de la demande au niveau des applications des bandes élargies. Le pivot régional se caractérise par trois éléments :

- Ce réseau dépend de centres pour transférer les données et les points de focalisation pour les échanges d'Internet dans la région. « Points régionaux d'échange de l'Internet ».
- Les centres de communications communautaires et les centrales exigent des lignes de connexion rapides et des fibres optiques pour relier tous ces points ensemble.
- Ce réseau régional est d'une part connecté à d'autres réseaux correspondants dans d'autres régions telles que l'Europe, l'Asie et est d'autre part connecté à des réseaux nationaux dans la région.
- Créer des réseaux de lien alternatifs à l'Internet à utiliser en cas d'urgence et en période de catastrophe naturelle.

Les pays Arabes devraient user de l'actuel réseau de fibres optiques dans la région afin d'établir le pivot régional. Cette solution aide à réduire le coût de fonctionnement des deux réseaux, ainsi que le temps pour lancer le pivot régional à l'avenir. Par la suite, le coût des services de l'Internet va également baisser et l'interopérabilité parmi les pays de la région va augmenter. Ainsi ces pays seront capables d'aménager la voie

pour établir des centres de données, des échanges d'Internet et par conséquent d'accélérer la fourniture de services modernes et des applications hautement rapides

6- Planifier pour l'intégration et l'établissement d'une infrastructure régionale de l'Information

Le temps n'est pas encore arrivé pour les consommateurs et les compagnies profitent des avantages de la transmission à bande élargie dans la plus grande partie de la région ; l'intégration entre la radio et la télévision, le maintien des données, y compris d'Internet, sont devenues une réalité dans de nombreux pays. Il s'agit toutefois d'une réalité qui a été souvent planifiée, depuis de très longues années, sur l'échelle régionale ; mais qui n'a donné ses fruits que récemment.

Actions

Reconnaissant l'importance de prévoir une intégration mondiale des différentes technologies notamment celle de la société de l'information; les gouvernements des pays Arabes recommandent ce qui suit :

- Reconnaissant l'importance de l'infrastructure, les pays Arabes vont lancer leurs propres centres de données ou vont conclure des accords avec d'autres centres déjà existants dans la région Arabe ; pour ainsi éviter de recourir aux centres en dehors de la région, comme ce fut l'exemple de certains blocs régionaux. Ceci accroît la rapidité, la sécurité et réduit le coût.
- Mener des études appropriées pour évaluer l'actuelle situation nationale du point de vue de l'infrastructure de la communication et s'assurer que les étapes de transition vers la largeur de bande seront respectées d'ici 2004.
- Créer un groupe de travail chargé de suivre ces études et décider de la planification du réseau du pivot régional, de son financement, et de sa mise en application le plus rapidement possible pour qu'une infrastructure régionale soit établie d'ici 2008.

7- Accès total à l'information et aux connaissances

L'un des objectifs selon lesquels il faut garantir l'arrivée de l'information à tous les segments de la population, base de la création de la société de l'Information ; c'est de réduire la marginalisation et augmenter la répartition équitable des opportunités et des ressources. L'accès à l'information est le premier pas en ce sens. Malheureusement, la capacité des pauvres et des groupes marginalisés dans la région à payer en échange de l'accès sur Internet est très limitée ; à moins que de nouvelles solutions ne soient trouvées pour réduire le coût, améliorer la qualité de l'information, la fourniture du contenu, et encourager l'acquisition de nouvelles compétences. **Dans une région** - comme mentionné dans d'autres parties de ce document- **avec un grand taux d'analphabétisme, il est extrêmement important de l'éradiquer** et d'adopter les politiques spéciales à cet effet. Il est important de garantir que des compétences de base telles que certains degrés de l'alphabetisation sont pris en considération. Les solutions innovatrices comprennent la création de télé centres qui servent de débouchés d'informations ; en plus de centres de formation et d'alphabetisation.

Actions

Les gouvernements des pays Arabes s'engagent à améliorer l'accès universel à l'information en appliquant les politiques adéquates pour :

- S'assurer que l'accès universel à l'infrastructure de télécommunication a été planifiée et va entrer en vigueur d'ici 2005.
- Garantir que le coût des télécommunications reste abordable et adéquat par rapport à la moyenne des salaires.
- Créer un réseau national et régional de télé centres, en recourant aux mécanismes de financement appropriés tels que les franchises et faciliter l'accès à l'infrastructure de télécommunication.
- Créer un portail central régional pour les meilleures pratiques au sein de la communauté et pour l'échange du contenu dans la langue Arabe.
- Les gouvernements des pays Arabes s'engagent à fournir l'information à 60% de la population par le biais des lignes téléphoniques, ou de l'Internet d'ici 2008 ; ce taux devrait atteindre 80% d'ici 2010.

8- Renforcement des capacités : développement des ressources humaines, de l'enseignement et de la formation

Les ressources humaines

Le développement des ressources humaines n'est pas seulement primordial par rapport à l'utilisation des informations et leur distribution ; il l'est aussi lorsqu'il s'agit d'employer à bien l'information dans le développement socio-économique. De nombreux pays ont accordé une grande importance aux ressources humaines. La technologie de l'Information et de la communication (TIC) est prometteuse de nouvelles actions, d'opportunités de travail et d'un accroissement de la productivité et des bénéfices ; enfin elle forge de nouvelles exigences au niveau des compétences.

Les pays Arabes font face à un double défi ; garantir que la croissance de nouvelles industries et de nouvelles activités ne soit pas confrontée à un manque des compétences. D'autre part s'assurer que la population est bien formée afin de maîtriser les éléments de base pour utiliser la technologie de l'information. De nombreux pays Arabes ont réajusté au cours des dernières années leur cursus afin d'inclure dans le cycle secondaire des informations en TIC. De plus, les gouvernements des pays Arabes reconnaissent la nécessité d'une vision pour avancer un modèle d'éducation capable de répondre aux attentes du développement de la TIC. De plus les plans et les études prospectives sur les besoins de la technologie de l'information et tout ce qui en découle sont très souvent basés sur les exigences du passé ou du présent plutôt que sur une stratégie régionale à longue portée. De même, il faudrait dans un gouvernement former l'administration moyenne pour qu'elle soit capable de traiter avec succès les activités et les projets des secteurs privé et public.

Les programmes de formation spécialisée ou de compétence sont l'une des bases du développement humain dans la région Arabe ; surtout que les programmes d'enseignement dans ces pays n'ont pas réussi à réduire le fossé entre les programmes d'enseignement en TIC existants et les programmes requis pour aller de paire avec les changements rapides dans ce domaine.

C'est pourquoi il est essentiel d'élaborer des programmes de formation de haut niveau pour améliorer le niveau des professionnels dans le domaine de la technologie de

l'Information et des communications. Il faudrait aussi prévoir des programmes pour les usagers de cette technologie afin d'améliorer leurs compétences et garantir un usage idéal des outils et programmes disponibles pour faciliter grâce à cette technologie les affaires dans les autres secteurs.

Actions

- Exploiter la TIC pour ses effets multiples, qui offrent des opportunités de formation pour les professionnels en matière de communication et d'information. La stratégie proposée consiste à avoir des consultations avec les décideurs, les instituts de formation et les experts afin d'identifier des approches intégrées pour répondre aux besoins de formation et pour renforcer les institutions. Une coopération étroite avec les bailleurs de fonds, les actionnaires et les organisations professionnelles pourrait être envisagée pour co-financer et évaluer les meilleures pratiques et les activités de formation.
 - Accorder la priorité à la formation des formateurs afin de garantir un impact à long terme de l'action de l'UNESCO dans ce domaine. Il faudrait également accorder un intérêt à la formation des femmes et des jeunes professionnels dans les pays Arabes en phase de transition.
 - La formation des professionnels en TI (technologie de l'Information), doit se focaliser sur les nouvelles méthodes et techniques pour le développement et la fourniture des services de l'information et de la communication. Soutenir la production et la distribution des multimédias, assurer des cours de formations des modulaires, le matériel et outils de traitement de l'information, en se basant sur le modèle des logiciels de sources variées en tant que moyen clé de la dissémination de l'information. Dans ce contexte, le **Portail des connaissances Arabes** doit fournir une plate-forme pour faciliter l'établissement de réseaux ; ainsi que la coopération internationale et régionale entre les communautés professionnelles et les organisations. La promotion des méthodes de l'enseignement ouvert et à distance et l'apprentissage des professionnels en communication et en information ; ainsi que la conclusion d'accords sur l'accès ouvert afin d'élargir l'accès aux matériels de formation et aux outils de traitement de l'information sont autant d'éléments importants de la stratégie.
 - Les gouvernements des pays Arabes reconnaissent que l'éducation et la présence d'une main d'oeuvre compétente sont essentiels pour décider du sort de la société de l'Information. Les sociétés Arabes doivent relever le défi d'une adaptation rapide au paradigme changeant de l'information et utiliser de nouveaux outils pour mieux profiter de l'économie compétitif tout en respectant l'intégrité sociale et culturelle.
- **Eradication de l'analphabétisme**

Nous sommes tous conscients aujourd'hui de la nécessité d'aborder ce problème par le biais des efforts concertés des gouvernements et de la société civile impliqués dans cette question. C'est en effet, un élément clé pour une société de l'Information dynamique de tirer profit des services fournis par la technologie tel que Internet. L'usage de la TIC devrait être entièrement consacré à l'éradication de l'analphabétisme. L'inclusion de la TIC dans l'éradication de l'analphabétisme est un

facteur clé qui exige une approche interministérielle. Il ne s'agit pas seulement d'introduire les innovations technologiques ; mais aussi de créer et de moderniser le contenu des programmes d'enseignement selon ces exigences.

Actions

Les gouvernements des pays Arabes sont parfaitement conscients que l'éducation est au coeur du progrès et de la stabilité de la région ; c'est pourquoi ils ont décidé de prendre les mesures suivantes :

- S'assurer que des efforts concertés et renouvelés sont déployés afin de réduire l'analphabétisme d'ici 2008, grâce aux méthodes disponibles et aux médias, y compris la télévision et l'exploitation des investissements qui touchent la communauté des télé centres.
- Reconnaisant l'importance de la langue Arabe pour le développement de la région et la préservation de son identité culturelle ; il faudrait garantir qu'elle touche une grande partie du contenu et qu'elle soit largement utilisée dans les activités d'éducation.
- Garantir que d'ici 2008, toutes les institutions professionnelles vont présenter des programmes en rapport avec la TIC et que d'autres stages de formation seront disponibles pour former les individus et les doter des compétences en conformité avec les exigences du marché.
- Offrir grâce aux partenariats avec le secteur privé des formations pour les systèmes de propriété de l'information et pour les systèmes de sources publiques.
- Aborder au niveau régional, le cadre intellectuel de la société de l'Information et ceci en encourageant les citoyens à apprendre tout ce qui a trait aux nouvelles technologies et à Internet, et en s'assurant qu'un contenu adéquat et favorable est mis à leur disposition via ces technologies.
- Les pays Arabes doivent s'assurer que des enquêtes seront menées afin de déterminer la fourniture et les demandes en compétences électroniques ; cette enquête sera rendue publique sur le portail de l'information.
- Créer un répertoire des oeuvres intellectuels.

9- Sécurité des réseaux et des données

Plus les réseaux et les ordinateurs deviennent essentiels et font partie de notre vie quotidienne, plus la sécurité électronique devient une exigence. La large intégration des ordinateurs dans la société moderne la rend vulnérable aux cyber-attaques. La profonde introduction de l'information et des ordinateurs fait apparemment la force de la vie moderne mais aussi sa vulnérabilité. Plus elle est vulnérable, mieux elle est exploitée. Nous allons continuer à jouir de l'époque de l'information ; mais il faut rester conscients des dangers et du grand piège du privé, le cyber-vol, la cyber-menace, le cyber-crime et bien sûr le cyber-terrorisme et la cyber-guerre. Ces aspects peuvent affecter tout individu ou institution dans notre société Arabe.

Actions

Les gouvernements des pays Arabes accordent à cette question une grande priorité et oeuvrent pour l'adoption des mesures suivantes :

- Créer un groupe de travail émanant de la Ligue des Etats Arabes pour lutter contre la cyber-criminalité.
- Centrer les réseaux régionaux sur les centrales locales dans chaque pays ou dans chaque centre de données qui pourrait réaliser les mêmes objectifs.
- Appliquer des programmes nationaux de la sécurité de l'Information et s'assurer que des programmes de vérifications de la sécurité de l'information sont appliqués régulièrement notamment au niveau des agences clé du gouvernement.
- Les pays Arabes vont adopter et promouvoir les normes internationales ; ainsi que les meilleurs pratiques pour la sécurité de l'information.
- Les pays Arabes devraient encourager les Nations Unies à promulguer une loi sur le cyberespace.

10- La piraterie des logiciels et l'économie

Les logiciels sont l'une des technologies les plus précieuses de cette ère de l'Information, tout se passe au niveau de l'ordinateur et de l'internet. Le gagne pain de millions de personnes dans le monde dépend de l'industrie des logiciels. L'industrie commerciale des logiciels génère des revenus estimés à des centaines de milliards de dollars, des taxes sur le revenu en milliards de dollars et emploie des milliers de personnes dans le monde.

Malheureusement, et parce que les logiciels sont tellement précieux, et parce qu'il est possible grâce aux ordinateurs d'avoir une copie conforme d'un programme en quelques secondes ; la piraterie des logiciels est très répandue. Qu'il s'agisse des usagers d'ordinateurs personnels aux professionnels qui travaillent dans le trafic des logiciels volés ; la piraterie existe dans les maisons, les écoles, les affaires, le gouvernement et sur internet. La piraterie des logiciels provoque de grandes pertes au niveau des revenus et des bénéfices, des taxes, des pertes d'emploi et une importante réduction du budget alloué à la recherche et au développement.

C'est pourquoi la protection de la propriété intellectuelle est cruciale pour l'avenir de la technologie. Les gouvernements ont besoin de prouver leur dévouement et leur engagement à la protection de l'industrie des logiciels et ceci en adoptant les démarches suivantes :

Actions

- Adopter des cadres politiques et organisationnels et des lois sur les droits de reproduction qui devraient sécuriser les droits légitimes, apporter des solutions aux droits de l'auteur et étendre une telle protection à l'environnement numérique.
- Mettre en place une politique anti-piraterie avec des mesures sévères contre toute forme de transgression.
- Mener des campagnes de sensibilisation pour amener le public à mieux comprendre et à mieux saisir l'importance des droits de la propriété intellectuelle et la protection des logiciels.
- Envoyer un message clair au secteur privé concernant l'importance des droits

de la propriété intellectuelle, et ce en légalisant l'utilisation de logiciels au sein des autorités gouvernementales et dans les institutions publiques.

11- Servir les citoyens

Les gouvernements des pays Arabes sont engagés à aller vers une société de l'Information dans laquelle les citoyens seront plus forts car mieux informés et plus productifs grâce à l'accès à l'information, aux communications et à leurs technologies (TIC). L'approche des pays Arabes pour fournir aux citoyens l'accès à l'information doit aider les gens à atteindre le maximum de leurs capacités, tout simplement parce que des citoyens bien informés sont plus productifs et parce que des citoyens connectés sont le vecteur de transition vers la société de l'Information.

La vision de la région d'une société de l'Information est basée sur une participation élargie des citoyens, y compris les groupes de population traditionnellement marginalisés. Les gouvernements des Etats Arabes sont engagés à utiliser la transition vers l'ère numérique pour agrandir les opportunités en promouvant l'équité pour des groupes qui souvent ont été exclus des bénéfices du développement. Ceux-ci comprennent par exemple la population rurale, les femmes et les minorités ethniques pauvres. En mieux servant ces citoyens et d'autres à travers les outils de la nouvelle société de l'Information, tels que les télé centres et le gouvernement électronique ; la région va favoriser la croissance socio-économique, réduire la pauvreté et améliorer la vie des peuples dans les secteurs clé c.a.d la santé, l'éducation et l'emploi.

Actions

A cette fin, les gouvernements des pays Arabes vont renforcer la création de la société de l'Information basée sur la fourniture aux citoyens de meilleurs services et sur l'utilisation de la TIC afin de pouvoir fournir de tels services. Les points suivants d'une importance régionale sont encouragés :

- Etablir des débouchés de l'information garantissant que la plupart des citoyens accèdent aux bénéfices de la société de l'Information.
- Vérifier que les organisations non gouvernementales (ONG) et les organisations des sociétés civiles (OSC) disposent des outils et des motivations nécessaires pour jouer le rôle d'agents de changement dans la société de l'Information, et ce en aidant les citoyens à mieux comprendre et utiliser la TIC.
- Créer des portails de l'information qui offrent des informations au plan local et national utiles aux citoyens dans le continent Arabe.
- S'engager à utiliser la TIC pour présenter aux citoyens des services du type du gouvernement électronique dont ils ont besoin pour être plus productifs dans la société.

Ces objectifs représentent les quatre piliers d'une approche réussie pour connecter la plupart des citoyens avec la TIC. En plus, ces quatre activités doivent être menées simultanément et dans le cadre d'une approche coordonnée qui a déjà été appliquée avec succès à une petite échelle de projets de la TIC dans la région. Les paragraphes suivants abordent la manière dont la région va appliquer ces démarches.

- **Relier les citoyens à l'information**

Les gouvernements des pays Arabes sont engagés envers des stratégies qui peuvent être appliquées immédiatement pour connecter les citoyens avec la TIC, leur permettant ainsi d'être parfaitement impliqués dans la transition vers une société de l'Information. L'expérience a en fait démontré qu'un important nombre d'utilisateurs connectés est nécessaire pour maintenir les initiatives du gouvernement et du secteur privé pour fournir des substituts électroniques afin d'établir les moyens d'interaction et de transaction.

Déjà, quelques pays Arabes ont été des leaders pour élargir l'accès des citoyens en établissant des centres communautaires (télé centres) qui offrent des accès à la TIC. Ces télé centres fournissent traditionnellement des stages de formation et des services tels que le téléphone, le fax, le Web, le courrier électronique, les photocopieuses, des applications et des services d'impression.

Les télé centres ont la capacité de lever quelques unes des barrières au développement et auxquelles est sujet la population à revenu bas ; notamment dans les zones rurales. L'utilisation d'un télé centre va par exemple permettre à un habitant de la zone rurale d'avoir un accès en ligne à des avantages et des services éloignés ; des opportunités pour apprendre les meilleures pratiques par le biais de sources formelles et informelles, des renseignements de grande importance sur le marché par le biais de réseaux informelles qui mettent l'accent sur le pouvoir de marchandage, des informations sur les projets, le financement des institutions et les options, l'appui à la population rurale, les opportunités de travail et le travail à distance, les personnes qui partagent les mêmes intérêts et désirent oeuvrer pour la cause commune. La composante du travail à distance dans un télé centre est celle qui présente plus de défi. En effet, c'est celle qui fournit de grandes chances pour créer, penser et développer des approches devant répondre aux besoins et circonstances de communautés particulières et de certaines régions.

Les télé centres vont fournir à la majorité des citoyens des pays Arabes un accès aux outils de la TIC qu'ils ne pouvaient pas se permettre d'acheter. Les gouvernements de la région sont engagés à une transition vers la société de l'Information et qui fait partie d'une approche visant à promouvoir la croissance économique. Mais offrir aux citoyens un accès abordable en attendant que le revenu per capita augmente est une phase critique dans la transition vers une économie basée sur l'information. Les télé centres sont le moyen pour offrir au plus grand nombre de citoyens un accès dans l'intérim. Il est prévu, qu'à long terme, le taux d'accès aux ordinateurs privés va augmenter avec l'augmentation du revenu de la région.

D'autre part, les télé centres offrent des bénéfices immédiats aux populations traditionnellement défavorisées dans les pays Arabes, comme les zones rurales, les femmes et les démunis. Grâce aux télé centres, les petits fermiers obtiennent des informations précieuses telles que les prévisions météorologiques, le prix de leurs produits sur le marché ; ce qui leur procure plus d'informations lorsqu'il s'agit de négocier avec un revendeur. Les personnes au chômage, eux, obtiennent des informations sur les emplois disponibles et les ressources de formation. Quant aux femmes ; elles reçoivent des informations sur leurs droits légitimes et les opportunités telles que le micro crédit qui leur permet d'établir une petite affaire. Ainsi, les télé centres offrent des points d'accès à l'information à long terme et des compétences nécessaires à tous les groupes défavorisés.

Actions

- Les gouvernements des pays Arabes vont appliquer une série de stratégies élaborées pour assurer le maintien de débouchés de l'information du réseau régional (télé centres). Les gouvernements de la région oeuvrent pour que les télé centres soient des endroits spacieux pour que tous les citoyens de la région environnante y accèdent facilement.
- Bien que les télé centres ont plusieurs formes à travers le monde, l'expérience régionale montre qu'un modèle de franchise est le plus apte à assurer le maintien des télé centres. Grâce à ce modèle, des fonds seront alloués aux entrepreneurs locaux pour qu'ils obtiennent une franchise de télé centre, avec des prêts remboursables sur une période de 15 ans. Lorsque les entrepreneurs ne pourront pas intervenir, le gouvernement décidera d'autres arrangements comme le bail, les franchises vendues à des mutuelles, des ONG ou des OSC.
- Simultanément au lancement du télé centre qui doit commencer en 2004, une activité sera lancée au niveau de la région pour disséminer des informations sur la disponibilité et les emplacements des télé centres et sur les services qu'ils fournissent. A cette fin, les gouvernements de la région vont soutenir une série de campagnes sur la société de l'Information et l'accès aux télé centres qui seront coordonnés par un organe régional. Ces campagnes qui vont être lancées en 2004, vont également comprendre des messages sur l'importance et les avantages que tireront tous les citoyens en adhérant au processus de transition vers la société de l'Information.
- En plus, et comme c'est le cas dans tous les arrangements de franchise, les directeurs des télé centres doivent agir selon les normes de qualité fixées par le bureau central pour appliquer les meilleures pratiques au sein de la communauté. Comme les franchisés ne possèdent peut-être pas d'expertise pour mener à bien cette tâche, des systèmes d'appui vont assurer le maintien des télé centres pour qu'ils servent les citoyens avec efficacité.
- La supervision et les fonctions d'évaluation seront étroitement coordonnées avec la fourniture d'une aide technique et de formation afin de garantir que cette aide réponde parfaitement aux besoins de chaque franchisé. Enfin le bureau central va collecter et disséminer les informations sur les approches prometteuses, sponsoriser des séminaires et collecter des statistiques.
- Ce système coordonné qui doit être établi d'ici 2005 ; va garantir que les télé centres répondent aux besoins des citoyens, sont continus et donnent des profits raisonnables aux franchisés.

Créer un contenu au profit des citoyens

L'expérience des gouvernements des pays Arabes prouvent que fournir aux citoyens un contenu de TIC utile est aussi important que la fourniture de l'accès lui-même à la TIC. Autrement dit, si les portails de l'information n'offrent pas un contenu utile aux citoyens ; ils seront incapables de tirer profit de la TIC. De plus, il est important que les portails fournissent des informations à l'échelle nationale, telles que les nouvelles locales, les campagnes de prévention sanitaire. Ils doivent également présenter des informations taillées à la mesure des résidents locaux, telles que les prix agricoles locaux ou les prévisions météorologiques.

Il faut également s'assurer que le contenu est présenté en Arabe. Une minorité parle des langues étrangères, et c'est certainement cette minorité qui a accès aux outils de la TIC. Donc, en présentant le contenu dans la langue locale, la majorité de la population qui n'est pas familière avec la TIC aura ainsi accès à internet.

Actions

L'investissement public dans le contenu ne doit pas seulement inclure l'administration publique. La coopération entre l'Etat et le secteur public pour investir dans le développement de l'information publique et les systèmes de service virtuel a un avantage supplémentaire. Elle stimule le développement d'un secteur de TIC indigène surtout si les contrats sont distribués aux entités privées selon leurs mérites.

La priorité doit être accordée au lancement des portails qui offrent des services publics en ligne ayant pour objectifs de répondre aux demandes économiques et sociales de la population à revenu bas. Il faudra également inclure les portails éducationnels qui utilisent un langage simple et élargissent les opportunités de travail et de l'auto emploi.

A la lumière de ce qui a précédé, les gouvernements des pays Arabes ont décidé de s'engager d'ici 2004 à la coordination du développement de portails d'informations basés sur Internet et ceci parallèlement au réseau régional de télé centre. Les législations sur le commerce électronique et les politiques élaborées vont stimuler le secteur privé afin de de créer des portails d'information utiles à long terme ; mais les compagnies ne vont pas s'engager dans cette voie tant qu'il n'y a pas un grand nombre de consommateurs en ligne. Afin de dépasser cette phase de transition, les gouvernements des pays Arabes vont développer des portails d'information locaux et nationaux dans les langues locales qui fournissent les liens suivants :

- Des informations financières ; par exemple comment obtenir des prêts pour les petites affaires et le taux d'intérêt actuel.
- Un accès gratuit au courrier électronique et aux groupes d'utilisateurs locaux.
- Des applications de productivité en ligne.
- Des quotidiens et des informations tirés d'autres débouchés de nouvelles.
- Des informations sur des usages quotidiens tels que les transports, les horaires des bus et des trains.
- Des prévisions météorologiques, des informations agricoles et d'autres informations devant renforcer la productivité.
- Le nombre de portails de gouvernement électronique offrant des services dans le domaine de la santé, du logement et des services sociaux (déjà abordés).

Les gouvernements des pays Arabes prévoient qu'avec l'élargissement de la base des utilisateurs de la TIC va s'élargir et un plus grand nombre de citoyens pourront disposer d'un ordinateur chez eux, lancer des compagnies régionales pour les services d'Internet avec un contenu en langue Arabe. A long terme, le sponsoring du gouvernement pour les portails sera graduellement réduit.

12- Faire adhérer les gouvernements à l'époque numérique tout en servant les citoyens et en réduisant la pauvreté

L'efficience du gouvernement a toujours été à la tête des débats politiques, financiers, et sociaux. Le rapport entre les citoyens et leur gouvernement dans la région est très souvent complexe ; les interactions lentes et difficiles. Ceci affecte le développement et les efforts visant la réussite. Les gouvernements des pays Arabes reconnaissent que pour passer rapidement à la société de l'Information il faudrait repenser aux processus des affaires, rééquiper les responsables au gouvernement pour qu'ils puissent utiliser ces processus et lancer de nouveaux services aux citoyens afin d'accélérer la croissance socio-économique. Le gouvernement a également beaucoup à apprendre au niveau des pratiques et des processus ; il doit aussi allouer des budgets pour le gouvernement électronique et pour les systèmes de nouvelles technologies.

En général, les systèmes de gouvernement électroniques applique la TIC pour améliorer la qualité du service et du contrôle, rendre les services plus accessibles par les citoyens, améliorer les réactions et encourager la transparence et l'ouverture du gouvernement. Les systèmes du gouvernement électronique peuvent également être utilisés pour embaucher des gens et offrir des emplois aux citoyens dans les centres secondaires. Parmi les autres applications, citons l'acquisition électronique et les systèmes de supervision et d'évaluation qui par exemple se chargent de vérifier l'efficience des programmes d'allègement de la pauvreté et identifient les problèmes au niveau de la fourniture des services. Les opérations internes telles que les correspondance au sein du gouvernement et l'échange des informations, peuvent être plus efficaces si la TIC est utilisée.

Actions

Mettant l'accent sur ce qui a précédé, les gouvernements des pays Arabes oeuvrent pour :

- Organisation d'une formation régionale pour les décideurs pour leur permettre de mieux assimiler les dynamiques du gouvernement électronique.
- Echange des expertises et des applications réussies du gouvernement électronique à l'intérieur et en dehors de la région.
- Préparer un plan d'action détaillé pour la diffusion des services fournis aux citoyens d'ici 2005 et son application d'ici 2008.
- Favoriser la participation du secteur privé qui coopérerait dans le passage au processus numérique et aux applications.
- Amener les bailleurs de fonds et la communauté internationale a activement soutenir les investissements dans le gouvernement électronique.

Etablissement de systèmes de gouvernement électronique et fournitures des services du gouvernement électronique

Les gouvernements ont un rôle pionnier dans le renforcement des avantages et des opportunités présentés à la communauté par le biais de l'information et des connaissances économiques.

Le gouvernement électronique va impliquer la transformation des services présentés par le gouvernement grâce à l'usage approprié des nouvelles technologies. Cette phase a l'avantage de fournir au consommateur un meilleur accès, une plus grande disponibilité des informations, de meilleurs traitements des affaires et une efficience.

Vers Une Societe Arabe de l'Information Plate-Forme d'action

Il améliore le mode de vie des gens en leur présentant un meilleur gouvernement et de meilleurs services.

Toutefois, les nouvelles technologies représentent seulement une part de la solution. Alors qu'elles présentent les outils ; c'est la transformation des processus des affaires, des départements et des agences qui vont présenter les résultats.

La stratégie du gouvernement électronique se caractérise par six objectifs clés :

- Parvenir à une plus grande efficacité, un rendement des investissements,
- Assurer un accès adéquat aux services et informations présentés par le gouvernement,
- Fournir des services qui répondent aux attentes du client,
- Complémentarité des services qui lui sont reliés,
- Gagner la confiance de l'utilisateur et
- Renforcer l'engagement du citoyen.

Investir dans le gouvernement électronique veut dire des concessions en échange ; il peut s'agir de réductions sur le coût, une plus grande efficacité et productivité ou de meilleurs services aux affaires et à une plus large communauté. Toutefois il existe d'autres obstacles tels que l'alphabétisation des groupes marginalisés, un défi auquel la région s'est fermement engagé grâce à l'utilisation d'applications de TIC.

Les services en ligne font partie d'une redéfinition globale des services présentés par le gouvernement. Pour les agences gouvernementales, la fourniture des services veut dire la gestion de plusieurs chaînes. Les services seront toujours fournis par le biais des moyens traditionnels tels que l'accès au téléphone, le fax et autres. L'objectif global est d'améliorer la qualité des services et réduire le coût à la fois de l'utilisation et de la fourniture des services. Les services en ligne ont bien sûr l'avantage d'être accessibles vingt quatre heures sur vingt quatre de n'importe quel emplacement ayant un accès sur Internet.

Il est également très important de s'assurer que les citoyens savent que ces services sont disponibles par le biais des portails du gouvernement électronique et qu'ils peuvent leur faire confiance. Même lorsque les gouvernements créent des portails et les citoyens ont accès aux outils de la TIC, certains individus n'accèdent toujours pas aux services électroniques à cause de leur manque d'expérience ou de confiance. C'est pourquoi il faut œuvrer afin de lever tous ces obstacles et permettre aux citoyens de faire de meilleurs choix.

Actions

En présentant les services aux citoyens par le truchement du gouvernement électronique, la région s'oriente vers une interaction entre les gouvernements et les organes qui en émanent d'ici 2005. Le nouvel institut du gouvernement électronique servira de ressources aux gouvernements pour la réalisation de cette transformation. De plus, les gouvernements pourront par le biais de l'institut déployer des efforts continus pour déterminer les nouveaux services à générer y compris une meilleure coordination des services intergouvernementaux. Les services que les gouvernements de la région vont fournir par le biais du gouvernement électronique comprennent ce

qui suit :

- Les portails d'information sur la santé visant les citoyens, fournissent des informations concernant la prévention contre les maladies, les locations des installations médicales disponibles, les habitudes quotidiennes d'hygiène et autres sujets. Les portails visant les professionnels offrent des informations sur les diagnostics, les statistiques de santé, les tendances des maladies, la formation des assistants de clinique dans les régions rurales aux stratégies de base pour prévenir les maladies et autres informations qui vise le développement du traitement et la promotion de la santé publique.
- Les sites pour recherche de travail permettent aux candidats de déposer en ligne leur application pour le travail et s'enregistrer pour les services d'emploi, de profiter des conseils fournis et des informations sur les règles du travail.
- Les portails d'information concernant les sujets rattachés au logement, tel que les niveaux de loyer, les services gouvernementaux pour locataires, les formes qui facilitent la demande pour l'activation de l'eau potable et l'électricité.
- Les pages des sites visant à promouvoir la production agricole et la sécurité alimentaire pour le secteur agricole, y compris les informations en cours sur la moyenne des prix agricoles nationaux, les alertes de température et les ressources d'éducation et de formation.
- La formation régionale pour combattre l'alphabétisation basée sur le TIC, qui se combinera avec les autres efforts régionaux. Les programmes visant le renforcement des compétences des multimédias d'alphabétisation, englobent de simples travaux pratiques qui appellent les connaissances de base des étudiants, ont été appliqués avec succès dans la région.
- Les informations légaux rattachées à la famille et autres services d'assistance légale qui offrent aux utilisateurs un accès à l'assistance légale et la prise en conscience de leurs droits.
- La possibilité de demander en ligne les permis et les licences, tel que les permis de conduire et les licences de construction, ainsi que des informations sur le processus à suivre pour les obtenir.
- Un large portail régional qui présente les résultats des recherches appliquées et des institutions de développement dans les pays Arabes et partout ailleurs avec des bénéficiaires potentiels dans le secteur privé et public comme les informations concernant les résultats des nouvelles recherches génétiques et leurs implications sur la santé.

13- Soutenir la diversité culturelle et le contenu multilingue.

L'industrie des medias et les technologies de l'information et de la communication est en train de transformer les perceptions et le mode de vie des gens dans le monde entier. Dans ce contexte, les pays Arabes sont en mesure de jouer un rôle actif dans la promotion de la création et la dissémination du contenu local reflétant les valeurs et les expériences des cultures locales.

Une conviction croissante affirme que la production de contenu digital alimentera l'économie guidée par la connaissance, et par conséquent la société de l'information. Un large nombre de compagnies sont motivées par un irrésistible intérêt commun à utiliser les outils et les fonctions des medias digitaux interactifs pour apporter de

nouveaux produits et services sur le marché. Ces produits sont principalement en anglais.

Le contenu est un secteur important dans l'économie de la connaissance ; l'accent doit être mis sur le développement des industries du contenu national y compris les personnalités de media, les éducateurs, les journalistes, les réalisateurs de films et les académiciens.

Dans la société de l'information, les outils pour enregistrer, préserver et diffuser la culture sont facilement accessibles. Contrairement aux médias traditionnels, l'Internet rend la publication possible en fraction du coût des medias traditionnels.

Basée sur l'ensemble de principes de la Déclaration Universelle sur la Diversité Culturelle, la stratégie pour promouvoir la diversité culturelle et linguistique dans les medias englobera :

- La sensibilisation des décideurs à la nécessité d'encourager la production, la préservation et la dissémination de la diversité des contenus dans les medias et les réseaux d'information globales.
- Développer des modules de formation, des lignes directrices et des matériaux de références pour la communication et l'information professionnelles, en particulier dans les pays développés.
- Ensemencer les fonds pour la production de contenus innovants, la co-production et le soutien de leur dissémination et l'échange aux niveaux régional et international. Ces actions viseront la télévision, la radio, la presse écrite, les Instituts de la TIC et les institutions de formation, les producteurs, les promoteurs des medias TIC et les institutions d'information dans les pays en voie de développement, les pays moins développés et les pays en phase de développement. La mobilisation des partenariats avec des associations internationales, des ONG, des institutions des secteurs privé et public pour compléter ou co-financer les activités envisagées sera un élément clé de la stratégie. Elle impliquera, également, l'encouragement de l'usage de TIC pour la circulation de contenu local au niveau local et international.
- Le soutien des TIC pour le multi- langue devrait être renforcé à travers l'accès libre en ligne de l'inventaire des ressources et des statistiques linguistiques, et des projets pilotes élaborés pour faciliter le développement et l'application des technologies et pour rendre les contenus d'information de diversité linguistique plus accessibles.

Actions

Les gouvernements des pays Arabes reconnaissant les obstacles qui entravent l'établissement d'une société de l'information dans leurs pays, surtout l'absence d'un contenu Arabe adéquat, oeuvreront pour le développement d'une industrie du contenu et pour assurer la réussite des autres secteurs qui dépendent du rendement de ce secteur (enseignement, media, commerce électronique, santé électronique, gouvernement électronique, etc.). Pour aboutir à cet objectif primordial, les gouvernements s'engageront à former un solide partenariat avec cette industrie convergente pour assurer le maximum de bénéfices pour les pays Arabes et leur permettre d'assumer un rôle important dans la société de l'information.

Le contenu devrait être adopté aux besoins des différents segments de la population et devrait utiliser des dialectes locaux. Un large usage des sources du software devrait être promu, avec une approche à multi plateforme et l'utilisation des plateformes ouvertes. L'harmonisation et la normalisation des efforts dans le domaine de la terminologie et les autres ressources du langage sont d'une extrême importance.

- Etablir un forum du contenu digital.
- Développer un portail du contenu digital pour le commerce et l'industrie.
- Etablir un fond de financement pour soutenir l'industrie de l'Information et de la communication.
- L'exigence d'une copie digitale à soumettre avec les autres documents selon la loi établie.
- Augmenter la prise de conscience relative aux sujets de propriété intellectuelle.
- Démontrer l'importance de l'industrie du contenu relatif aux écoles, aux universités et les unions du commerce pour promouvoir les perspectives d'avenir dans les industries du contenu.
- Etablir des mécanismes de développement et de recherche pour le développement des outils de la langue Arabe.
- Promouvoir l'amalgamer des magmas pour harmoniser la situation linguistique entre les pays Arabes et l'incitation à l'adoption d'un dictionnaire Arabe uni.
- Promouvoir la production et la dissémination du contenu local et motiver l'aptitude des fournisseurs de contenu.
- Le soutien de la diversité linguistique en un espace cybernétique
- Recourir à des codes et des normes dans le domaine du software qui permettent l'usage de différents langages et établir une source disponible de la communauté du software pour développer les applications reliées.
- Assurer un réseau d'instituts de recherche dans le domaine du contenu Arabe.
- Etablir une Banque de données à la quelle participera tous les pays Arabes et qui englobera une archive du contenu Arabe.

14 - Préserver le patrimoine de l'information et l'héritage audiovisuel

L'héritage documentaire du monde forme une grande partie de la mémoire de l'homme et reflète la diversité des populations, des langages et des cultures. Cet héritage est préservé dans les bibliothèques, les archives et, de plus en plus, sous une forme électronique surtout les répertoires en ligne. A travers « le Programme de la Mémoire du Monde » et d'autres initiatives tel que le « Projet Digital des Performances », le UNESCO a joué, non seulement, un rôle primordial dans la préservation des contenus d'information et de communication, mais également a optimisé l'accès à cet héritage. L'action de l'Organisation a aidée des agences nationales de presse à anticiper des progrès techniques et s'adapter aux changements technologiques, surtout dans le domaine de la préservation de l'information et la conservation.

Le UNESCO est appelé à poursuivre le « Programme de la Mémoire du Monde », comme référence internationale pour la préservation de l'information, mais également

de l'étendre aux pays Arabes. La préservation et les politiques d'accès reliées à l'héritage documentaire à travers tous les medias seront plus élaborées. La stratégie devrait englober des projets pilotes pour démontrer des méthodes innovatrices pour la préservation et l'accès, tout en accordant l'attention aux librairies et les collections d'archives affectées par les désastres naturels et humains. L'élaboration de stratégies qui faciliteront la collection digitale et la préservation du contenu de l'héritage culturel sont, donc, une nécessité. Ceci impose le renforcement des agences de presse nationales en les équipant des moyens modernes de préservation de l'information. La promotion et la dissémination de **la Charte Internationale pour la Préservation de l'Héritage Digital**, une fois adoptée, constituera un élément essentiel de cette stratégie. Des matériaux de formation et de préservation spécialement conçu pour l'héritage digital seront développés pour les professionnels de l'information et la communication leur permettant, ainsi, de profiter des techniques de formation a distance.

Actions

- Appliquer des lignes directrices et des méthodologies pour la préservation, la promotion et l'archivage du contenu digital.
- Renforcer les capacités des professionnels de communication pour la préservation digitale de l'héritage des medias.
- Documenter l'héritage audiovisuel de la région Arabe.

15 - Echange et commerce dans la Société de l'Information

Bien que les pays Arabes aient, depuis toujours, connu un échange florissant, l'environnement moderne et global exige, aujourd'hui, de différentes méthodes et l'adoption de nouvelles technologies pour toute région et tous pays, pour rester économiquement viable. Partant de ce point de vue, les opérateurs financiers, les industriels, les commerçants et les petits et moyens entrepreneurs profiteront de la capacité de la Société d'Information pour livrer des données reliées à leurs articles et leurs services, les prix du marché, le coût de la production et surtout de la capacité de promouvoir leur offres à une plus large audience. Toutefois, cette capacité, dont le coût et les besoins qui s'ajouteront graduellement et sur plusieurs fronts, doit co-exister pour être effective. Le terme « économie électronique » décrit cette capacité. Les pays Arabes devront réviser les législations, quand besoin est, avec l'objectif d'identifier et de lever les obstacles qui empêchent les entreprises de recourir aux affaires électroniques. Cette révision aura pour fin, en particulier, d'élargir l'usage du commerce électronique existant, de poser des règles amicales pour la livraison hors ligne des articles et des services en ligne.

Actions

Les gouvernements des pays Arabes reconnaissent la nécessité de construire l'infrastructure de l'économie électronique à travers toute la région avec l'année 2008 pour permettre sa participation dans le marché global. Les mécanismes qui devront être créés durant cette période devront englober, mais ne s'y limiteront pas, au suivant :

- L'implémentation d'un Certificat d'Origine Régional d'Autorisation. (CoA) ;

Vers Une Societe Arabe de l'Information Plate-Forme d'action

- L'implémentation d'une base régionale sécurisée.
- Des accords multilatéraux et/ou bilatéraux d'échange et de commerce électronique.
- Faciliter le transport régional et la navigation des mécanismes pour accélérer le mouvement des marchandises.
- Plus important encore, l'adoption de législations uniformes pour protéger les droits des consommateurs et des opérateurs, et établir des politiques et des lignes directrices pour le commerce électronique.
- Etablir une renommée Arabe de premier niveau.

Ainsi, et suivant l'exemple d'autres régions, les gouvernements Arabes étudient le fondement d'un organisme indépendant avec l'année 2005 et qui sera sous les auspices de la Ligue des Etats Arabes (2) pour se faire conseiller sur le commerce électronique et le progrès accompli. Cet organisme garantira l'harmonisation des pratiques, fournira les solutions techniques et de procédure et pourrait, directement ou indirectement, diriger le CoA d'origine de la région, si nécessaire. De plus l'organisme guidera l'adoption d'accords uniformes, de politiques et de législations pour favoriser le commerce électronique dans les pays Arabes.

16 - Recherche et Développement

L'importance de la recherche et du développement dans le domaine de la Technologie de l'information et de la communication est, étroitement, liée au progrès continu, puisque les problèmes des sociétés en voie de développement doivent être considérés par les pays concernés.

Les pays Arabes reconnaissent que la recherche et le développement sont cruciaux pour le maintien de la volante de la Société de l'Information, c'est pourquoi ils ont décidé de :

Actions

- Relier les instituts de recherche et d'éducation dans les pays Arabes à un réseau ultra moderne.
- Etablir un centre d'excellence pour la recherche et le développement du TIC dans la région, et encourager les nouveaux partenariats qui visent la recherche et le développement.
- Consacrer une part des subventions pour la recherche et le développement, ce qui augmentera le budget des centres de recherche et de développement.
- La possibilité d'offrir des promotions de taxes pour les hommes d'affaires originaires du pays pour les inciter à établir des organisations et des projets reliés à la recherche et le développement.
- Déterminer les priorités qui s'adaptent à l'environnement Arabe et promouvoir la recherche et le développement dans les domaines de ces priorités.

17 – La coopération et le financement de la TIC

Le plan d'action fixe des objectifs ambitieux et propose des actions qui exigent des ressources importantes. Ceci demande de réaliser et, parfois même, se concentrer sur

les programmes existants.

Il y a un besoin pour un nouvel modèle de partenariat pour la région ou à innover des partenariats avec les parties importantes. Ce modèle doit réaliser le critère précédent et être sur la ligne des caractéristiques communes des exemples de réussite. La politique des investisseurs Arabes, des hommes d'affaires et des banques d'investissement doit développer des ressources financières pour favoriser les investissements conjoints dans la région et non à l'extérieur.

Il est important, dans le cadre du développement du monde actuel, de créer des blocs économiques régionaux. Notre région ne fait pas exception ; de nombreux liens rattachent ses pays bien plus qu'entre les membres des autres blocs existants. L'intégration régionale n'est plus une option, mais une nécessité pour établir une économie suffisante pour vaincre le fragment du marché. Les affaires régionales, fusion des opérateurs et l'acquisition sont de très importants aspects du processus d'intégration d'ensemble. Les mécanismes, déjà, proposés aideront à préparer le chemin pour la pré fusion et à promouvoir les idées. Un fonds Arabe pour le développement et l'intégration du TIC est essentiel pour favoriser le processus de fusion et d'intégration et assurer le financement des initiatives régionales et s'approprier les actions des compagnies internationales.

Actions

- Les pays Arabes encourageront la création d'un fonds pour le soutien de la TIC et promouvoir l'infrastructure et les projets.
- Encourager le partenariat en affaires pour augmenter le transfert de la technologie et créer un capital intellectuel dans les pays Arabes.
- Favoriser les alliances avec les multinationaux et les fournisseurs de technologie.
- Favoriser l'échange d'expériences entre les pays Arabes dans le domaine de la TIC et ses applications, et inviter les pays Arabes à augmenter le degré

(2) Organisme consultatif pour le commerce électronique rattaché à la Ligue des Etats Arabes.

d'interaction et de coopération entre eux.

- Se baser sur les techniques de la TIC, et surtout l'Internet pour promouvoir et activer l'échange entre les pays Arabes.

18 - Impliquer les ONG et les OSC comme agents d'échange d'information

L'expérience dans les pays Arabes montre qu'entrer dans la Société de l'Information exige que les principaux partis fonctionnent comme agents pour la promotion de la technologie. Les ONG et les OSC peuvent servir d'agents d'échange pour l'information de deux façons. La première, en se retournant vers les méthodes à base d'information pour assister leurs agents. Ils pourront, ainsi, exposer les citoyens aux bénéfices des TIC (par exemple ils seront en mesure d'imprimer une forme électronique de l'Internet au lieu de recourir aux bureaux pour l'obtenir en personne). Deuxième, ils informeront les citoyens des points d'accès de l'information (tel que les télécentres) et/ou offrent une formation pour l'usage des outils TIC.

En servant d'agents d'échange, les ONG et les OSC ont plusieurs possibilités. Les ONG peuvent avoir accès à des populations marginalisées, tel que les jeunes de la rue, gagner leur confiance et comprendre les caractéristiques qui affectent le niveau de confort de ces individus ou leur aptitude à utiliser la technologie. Les OSC, à travers leurs associations, sont conscients des intérêts et des besoins des citoyens et sont, donc, capables de comprendre comment les initiatives nationales et internationales peuvent stimuler l'approvisionnement entre ces groupes.

De plus, les activités des ONG et les OSC seront plus effectives à travers l'information et la TIC. Ces derniers peuvent les aider à améliorer leur activité clé, à accéder à un plus grand niveau d'information et leur permettre de communiquer plus efficacement. Tous ces éléments permettent aux associations d'organiser leurs dépenses administratives, libérant, ainsi des ressources pour servir les citoyens.

Actions

A la lumière de ces considérations, les gouvernements Arabes assisteront, en 2005, les grands efforts de ces organisations pour aider les citoyens à entrer dans la Société de l'Information. Ainsi, ils leur fourniront les informations concernant la grande initiative régionale pour permettre aux citoyens d'accéder aux TIC et les bénéfices des opérations.

Les gouvernements Arabes établiront des initiatives, tel que les conférences annuelles et les réunions locales de petits groupes, pour amener ensemble les représentants des ONG et des OSC, des ministres concernés et le secteur privé. Ces événements apporteront le suivant :

- Permettre aux participants d'identifier les régions ou les activités des ONG et les OSC pourraient être renforcé à travers les applications de la TIC.
- Fournir aux ONG et les OSC l'occasion d'échanger les meilleures pratiques pour l'usage de la TIC.
- Fournir aux décideurs de politique l'occasion de discuter avec les ONG et les OSC des moyens d'initier et rattacher les citoyens aux TIC.

Conclusion

Les technologies d'information et de communication, si elles sont appliquées efficacement, pourront relever les faibles ressources, surmonter les barrières au développement des pays, renforcer et favoriser la marche du développement. Ce plan d'action détaille les régions d'action pour le développement de la Société d'Information.

Pour parvenir à une Société d'Information, les gouvernements Arabes doivent créer un environnement qui mènera à l'investissement et l'innovation, favorisera la coopération régionale et le partenariat entre les secteurs publique et privée et investir les ressources et les capitaux dans la prise en conscience de l'importance des TIC dans tous les domaines.

Les obstacles que posent les liens rapides avec les réseaux, l'analphabétisme et le manque du contenu local doivent être surmonter. Les écoles et les universités doivent être alimentés en ressources pour fournir une réserve continue en ingénieurs éduqués et sophistiqués en les TIC, les développeurs de software, les fournisseurs du contenu, les innovateurs.

De nombreux pays ont profité des occasions offertes par les TIC, pour poser des lignes directrices et procéder à la formulation des plans d'action faisant partie de l'ensemble des objectifs de développement. Ce document est la voie fondamentale pour aboutir à la société de l'information.

Le défi, auquel les pays Arabes doivent faire face, est l'adoption des technologies adéquates permettant à leur société de rattraper la marche vers la prospérité et réaliser leurs objectifs de développement.

Références

1. Plan d'action pour le Sommet Mondial de la Société de l'Information.
2. Stratégie Arabe pour l'Etablissement de la Société de TIC.
3. Séance de la Conférence Préparatoire de l'Ouest de l'Asie – Beirut, Février 2003.
4. Données de l'Egypte pour la Déclaration de Principes.
5. Avant-projet du Plan d'Action et de Déclaration (www.wsis.org)
6. Conférence Ministérielle régionale Pan- Européenne pour la préparation du WSIS (www.wisis-romania-ro)
7. Contenu Digital Arabe. Statut en Cours et Moyens de Promotion, ESCWA.
8. Développement de l'Infrastructure à l'ESCWA - Etats Membres, ESCWA.
9. Renforcer les capacités de communication et d'information des Professionnels et des Institutions, UNESCO.
10. Promouvoir l'Expression de la Diversité Culturelle et Linguistique à Travers la Communication et l'Information, UNESCO.
11. Une Libre Source de Software : Autoriser l'Education dans les Pays Développés à travers une Source Libre, Software et le Contenu du Domaine Public, UNESCO.
12. Politiques et Législations, ICTDAR.

Les Participants à la Préparation du Document

Les partis participant avec des interventions et des recherches :

- La Ligue des Etats Arabes
- Ministère des communications et des informations (MCIT) –République Arabe d’Egypte
- Le Programme de Développement des Nations Unis – Projet **ICTDAR**
- Organisation des Nations Unis pour l’Education, les Sciences et la Culture
- Le Comite Economique et Social pour l’Ouest de l’Asie.
- Le Centre Régional pour La Technologie de l’Information et l’Ingénierie des Programmes « RITSEC »
- Les experts de la communication et de l’information dans les pays Arabes
- Le groupe Arabe de travail pour la préparation du Sommet International de l’Information.
- Le groupe Egyptien de travail pour la préparation du Sommer International de l’Information.
- Forum d’Affaires Arabes de TIC.

Rédacteurs :

- Prof. Nadia Higazy (MCIT)
- Prof. Samia Machali (MCIT)
- M. Ahmed Mohamed El Sobky (RITSEC)